

n°1  
25 Janvier 2023



Référents filière & rédacteurs

**Myriam BERUD**

Station d'Expérimentation La Pugère  
[m.berud@lapugere.com](mailto:m.berud@lapugere.com)

Directeur de publication

**André BERNARD**

Président de la Chambre Régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

Supervision

**DRAAF**

Service régional de l'Alimentation  
**PACA**

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

**Secteurs Basse Durance (13 et 84)  
et Alpin (04 et 05)**

### **Climatologie**

[Besoins en froid](#)

[Bilan climatique hivernal](#)

**Développement végétatif Pommier / Poirier**  
[Stades phénologiques](#)

### **Poirier :**

[Psylle du poirier \(\*Cacopsylla Pyri\*\)](#)

Période à risque : dépôt des œufs de 1<sup>ère</sup> génération en cours

### **Pommier / Poirier :**

[Tavelure \(\*Venturia inaequalis et Venturia pyrina\*\)](#)

Réduction de l'inoculum encore possible (broyage des feuilles)

[Puceron cendré /mauve](#)

[Acarien rouge](#)

## **REGLEMENTAIRE**

[Liste Produits de Biocontrôle](#)



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

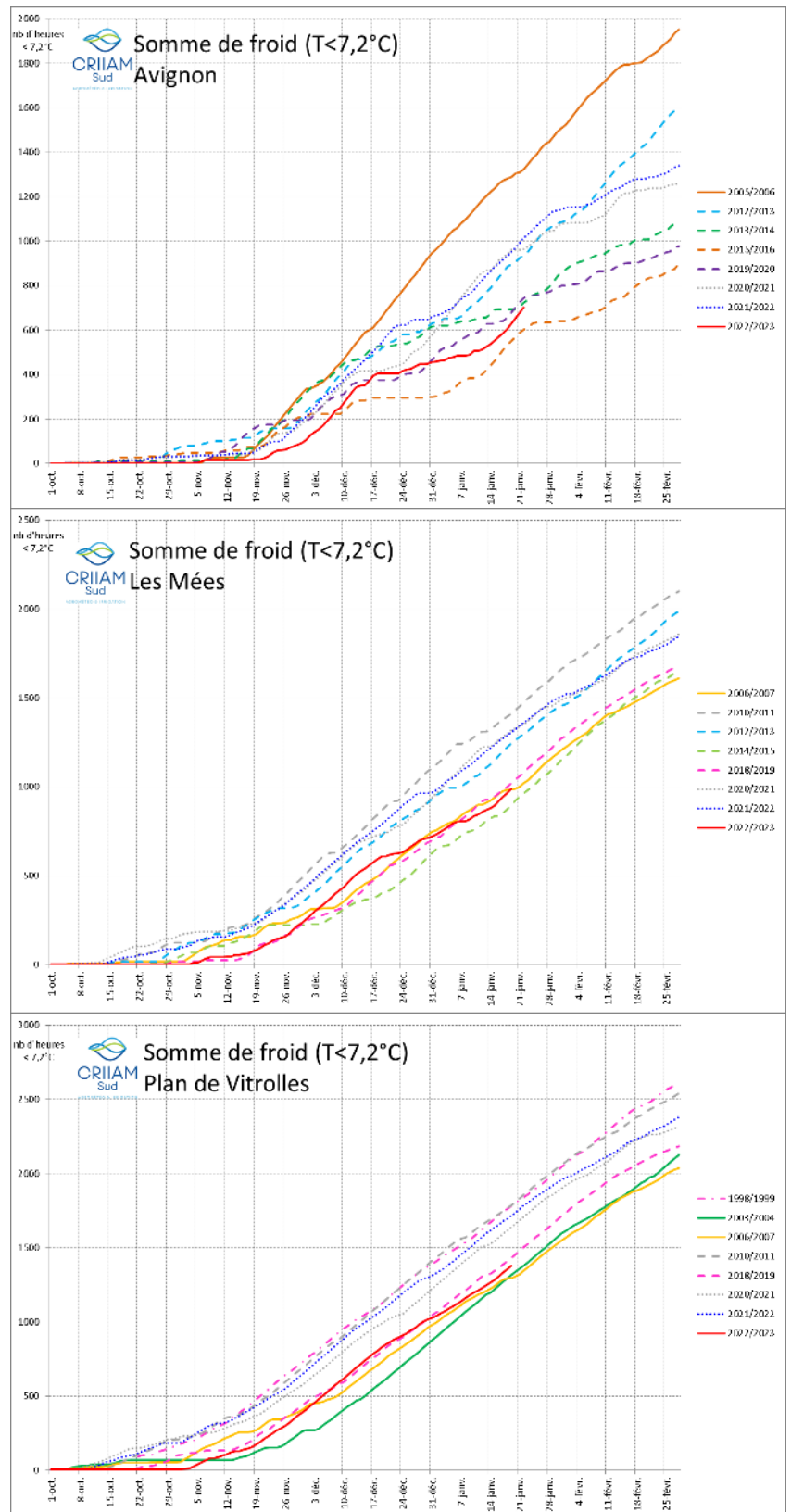
## Besoins en froid au 22 janvier 2023

Satisfaction des besoins en froid nettement plus laborieuse que les deux années précédentes, en tous secteurs, suite à un hiver exceptionnellement doux.

Les 1000 heures de températures  $<7,2^{\circ}\text{C}$  sont :

- Pas encore atteintes à ce jour à Avignon (84)
- Atteintes fin janvier 2023 aux Mées (04)
- Atteintes fin décembre 2022 à Plan de Vitrolles (05)

Estimation des besoin en froid selon l'espèce fruitière (cumul de nombre d'heures $<7,2^{\circ}\text{C}$ à partir du 1 <sup>er</sup> octobre) Source : Ctifl	
Abricotier	400 à 600 heures
Pêcher	350 à 900 heures
Cerisier	900 à 1200 heures
Amandier	100 à 400 heures
Pommier	400 à 1000 heures

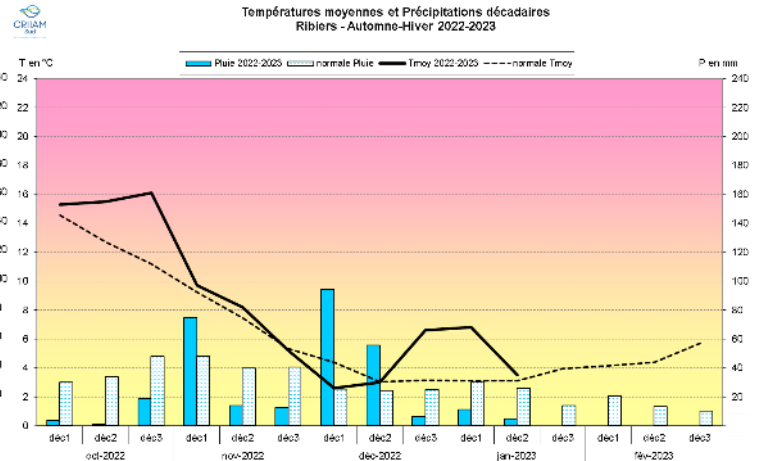
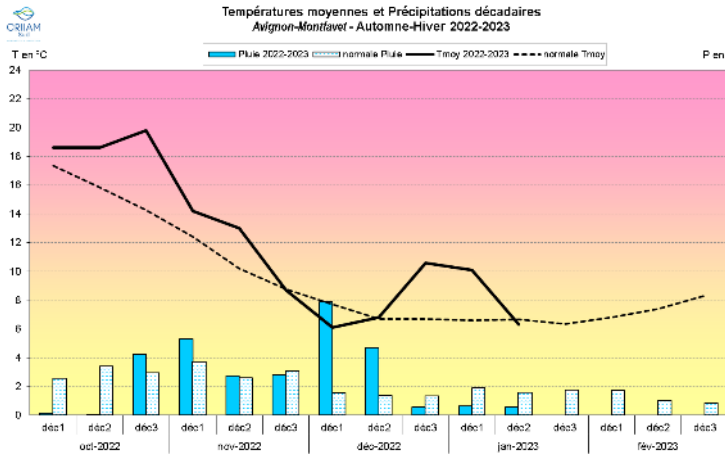


## Besoins en chaud au 22 janvier 2023

L'accumulation des températures supérieures à  $0^{\circ}\text{C}$  à partir du 1<sup>er</sup> janvier conditionne la date de débourrement. Pour 2023, la somme de ces températures est actuellement nettement en avance sur les 4 dernières années, mais le rafraîchissement actuel va très certainement réduire cette avance.

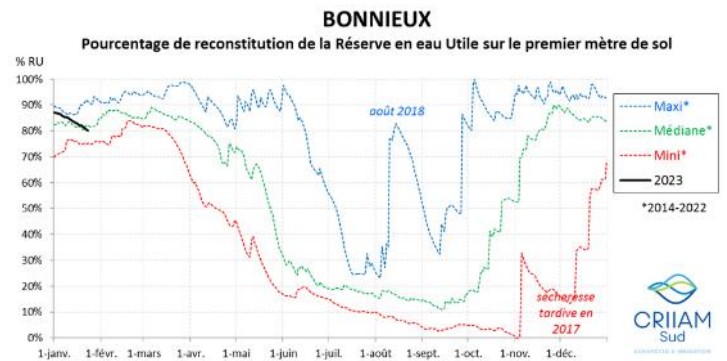
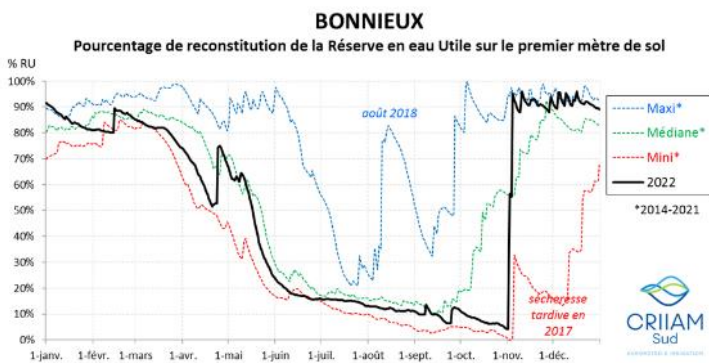
## Bilan pluviométrique

Les précipitations du dernier trimestre 2022 ont été relativement conséquentes, mais depuis ce début d'année 2023, elles se font plus rares... Ci-dessous la comparaison aux normales à Avignon (84) et à Ribiers (05) :

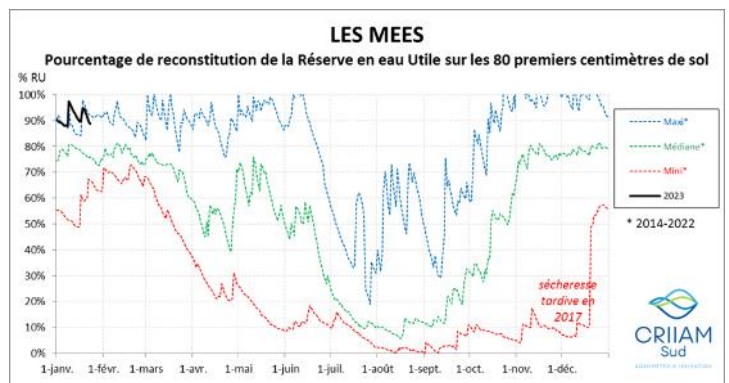
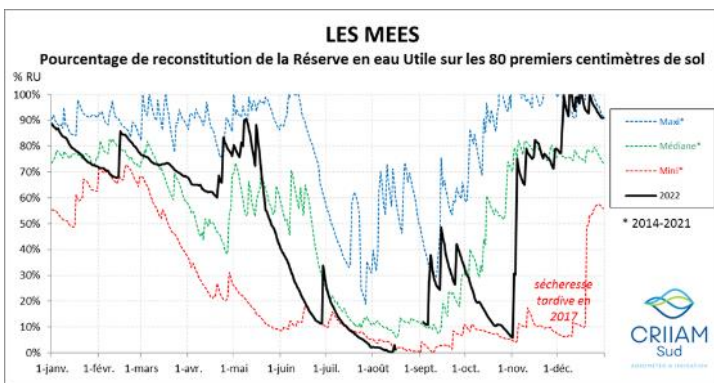


## Reconstitution des réserves en eau du sol

À Bonnieux (84), le début 2023 (en noir sur le graphique de droite) est très proche du début 2022 (en noir sur le graphique de gauche) à pareille époque avec, au 20 janvier, des niveaux de recharge hydrique du sol proches de la médiane (en vert) :



Aux Mées (04), le niveau de réserve hydrique du sol actuel (en noir sur le graphique de droite) est très satisfaisant pour la saison, proche des maxima observés (en bleu) :





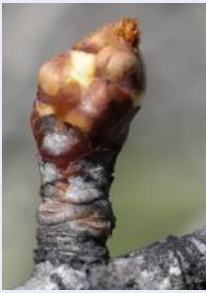
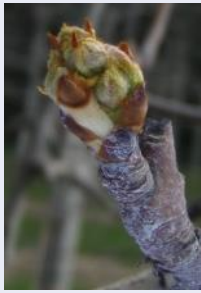


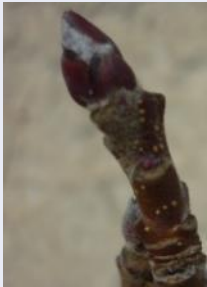

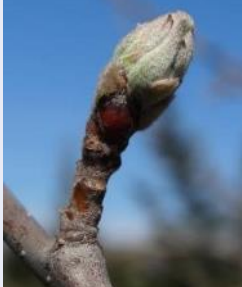

## Développement végétatif

### Observations au 24 janvier 2023

**POIRIER** : En secteur Basse Durance, sur Guyot et Williams : stade A « bourgeon d'hiver », Dans les Alpes : stade A « bourgeon d'hiver ».

**POMMIER** : En tous secteurs : stade A « bourgeon d'hiver ».

Stades phénologiques du POIRIER			
Stade A BBCH00	Stade B BBCH 51	Stade C BBCH53	Stade C3 BBCH54
			

Stades phénologiques du POMMIER			
Stade A BBCH00	Stade B BBCH 51	Stade C BBCH53	Stade C3 BBCH54
			

## Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

### Psylle du poirier

#### Observations du 16 au 24 janvier 2022

La pression en secteur Basse Durance est globalement faible.

Dans les Alpes, la maturité des femelles est atteinte. Les premières pontes ont été observées en tout secteur. **Les pontes devraient s'intensifier en tout secteur dans les jours à venir.**

Niveau de maturité en % des femelles psylles matures et prêtes à pondre (stade 4 fécondées et stade 5) :		10-janv 2023	23-janv 2023
<b>Secteur Basse Durance</b>	Mallemort (13)	NS	NS
<b>Secteur Alpin</b>	Lardier (05)	9%	64%
	Le Poët (05)	24%	38%
	St-Auban d'Oze (05)	14%	NS

NS : non significatif (effectif < 50 femelles)



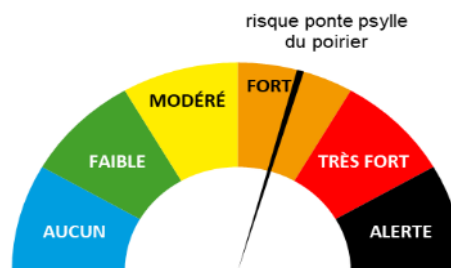
Psylle du poirier (adulte)  
source : LA PUGERE

Présence d'œufs de psylle en % de lambourdes avec présence		4-12 janv 23	19-24 janv-23
<b>Secteur Basse Durance</b>	MONDRAGON (84) Williams	0%	
	ORANGE (84) Williams	1%	
	JONQUIERES (84) Williams	0%	
	L'ISLE SUR LA SORGUE (84) Williams		0%
	CAUMONT (84) 2 sites		0% / 0%
	CAUMONT (84) Williams		7%
	CHATEAUNEUF DE GADAGNE (84)		0%
	AVIGNON (84) Guyot	3%	
	NOVES (13) Williams (2 sites)		2% / 5%
	NOVES (13) Alexandrine		2%
	CHEVAL BLANC (84) Williams		0%
	CAVAILLON (84) Guyot		0%
	ROBION (84) Guyot		0%
	MALLEMORT (13)	1%	0%
	SENAS (13) Guyot / Williams 2 sites		0% / 0% / 0%
TARASCON (13)		2%	
<b>Secteur Alpin</b>	MANOSQUE (04) Williams	1%	

#### Analyse de risque

La période à risque (dépôt des œufs) est en cours en tout secteur.

Le risque de dépôt d'œufs est réel dès que les femelles psylles sont prêtes à pondre et que les conditions climatiques sont favorables,



Œufs de psylle du poirier sur lambourde (3 mm)  
Source : LA PUGERE

#### Méthode alternative

La mise en place d'une **barrière physique** sur le végétal (préférer l'argile kaolinite calcinée) permet de limiter le dépôt des œufs de psylle. Pour une efficacité maximale, **l'application est à réaliser avant les pontes** et à renouveler en fonction des lessivages.

Pour plus d'informations : [Argile en arboriculture](#)



Lambourde de poirier avec argile.  
Source : LA PUGERE

## Tavelure du pommier et du poirier *Venturia inaequalis* et *pyrina*

### Observations

Les feuilles mortes hébergent la forme de conservation hivernale du champignon responsable de la tavelure (*Venturia inaequalis* sur pommier et *Venturia pyrina* sur poirier).

### Analyse de risque

La sensibilité du végétal à la tavelure démarre au stade C pour le pommier et C3-D pour le poirier.

### Méthode alternative

**Mesures prophylactiques** : La réduction de l'inoculum de tavelure pour la saison suivante peut être envisagée au cours de l'hiver en combinant andainage et broyage des feuilles au sol ([Prophylaxie par Gestion de la litière foliaire](#)) et applications d'urée pour accélérer leur dégradation (urée non utilisable en AB).

En verger de poirier sensible à la tavelure (ex : Williams) des chancre hébergeant le champignon peuvent être présents sur le bois, souvent difficiles à voir (et donc à éliminer à la taille). Les mesures prophylactiques sont moins efficaces que sur pommier.



Taches de tavelure du POMMIER sur fruits et feuilles (source LA PUGERE)



Les feuilles tavelées sont des réservoirs de la maladie pour la saison suivante (source LA PUGERE)



## Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier

*Dysaphis plantaginea* et *Dysaphis pyri*

### Éléments de biologie

Les œufs (voir photo) de puceron cendré/mauve ont été pondus à l'automne sur les écorces, dans les replis des jonctions de bois.

Les fondatrices de puceron éclosent au moment du débourrement de l'arbre. Elles vont s'installer sur les premières feuilles et fonder des colonies qui seront à l'origine de foyers d'infestation.

### Analyse de risque

La période de sensibilité démarre à partir du stade C-C3 en pommier et C3-D en poirier. Aucune variété n'a atteint le stade sensible.



**Œuf de puceron cendré du pommier** (en noir).

Taille environ 1-2 mm long.

En arrière plan à gauche on distingue un **œuf d'acarien rouge**.

source : LA PUGERE

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

### Observations du 17 au 25 janvier 2023

Suite aux remontées d'acariens rouges observées en 2022, quelques parcelles présentent des niveaux de présence d'œufs significatifs. Réaliser la prognose afin d'identifier les parcelles à risque.

### Méthode alternative

L'introduction d'acariens prédateurs peut permettre de limiter le développement des acariens rouges à condition d'aménager la protection du verger tout au long de la saison et en particulier en fin d'été (femelles hivernantes).

A retrouver sur : [« Biocontrôle de l'acarien rouge en vergers de pommier »](#)

**Photo : Acarien rouge du pommier**  
(1 mm environ) Source : Cotton D. INRA Montpellier



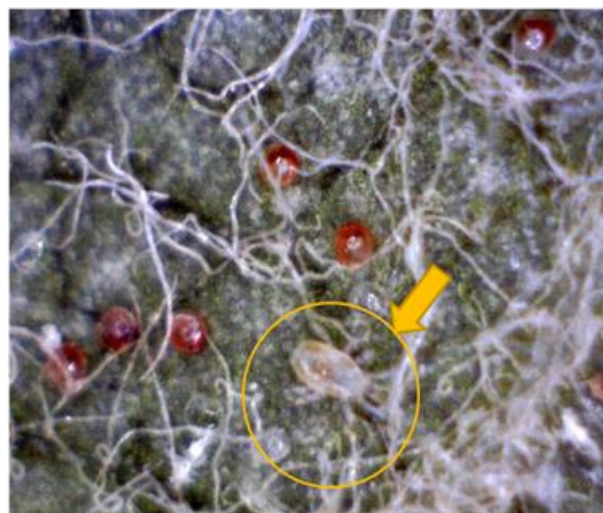
Observer les acariens prédateurs face inférieure des feuilles, le long de la nervure centrale



**Photo : Feuille de pommier avec décoloration**  
due à l'acarien rouge (source La Pugère)



**Photo : acarien prédateur (1 mm environ) avec œufs**  
d'acarien rouge (source La Pugère GRCETA Basse Durance)





Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**Station d'expérimentation la Pugère (Pomme et Poire)** BERUD Myriam  
**Domaine expérimentale la Tapy (Cerise)** Aliénor ROYER  
**Chambre d'Agriculture du Vaucluse** RICAUD Vincent  
**CRIIAM Sud** Aude Géa, Anne-Marie Martinez



## Observation

**Chambres d'Agriculture de Vaucluse (84)**  
**Chambres d'Agriculture des Hautes-Alpes (05)**  
**Chambres d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence (04)**  
**GRCETA de Basse Durance**  
**CETA de Cavaillon**  
**OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits**  
**Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD, FRUITS ET COMPAGNIE**

## Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA